

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 décembre 2022

Délibération CA_20221216_002 A

Débat d'orientations budgétaires 2023

VOTE : adopté à l'unanimité

membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu l'instruction M61 relative à la comptabilité des SDIS ;

DECIDE :

Article unique. Il est pris acte de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires 2023.

FLEURET Marc

